

Communiqué de presse
Le 30 novembre 2022

« Comment les actifs français se rendent-ils au travail ? »

Baromètre « Mobilité & entreprises » 2022 Alphabet France x Ifop

Pour la 6^{ème} année consécutive, Alphabet France, le spécialiste des solutions et services de mobilité à destination des entreprises et de leurs collaborateurs, s'est penché sur la mobilité des actifs français et ses évolutions dans un marché en constante transformation.

En 2022, après deux années marquées par la crise sanitaire et l'essor du télétravail, les Français ont été partagés entre leur quête de confort et de flexibilité, la nécessité prégnante de réduire leur empreinte environnementale, le contexte économique, une réglementation incitative et le développement de nouveaux modes de déplacement. Ils ont en outre dû composer avec une hausse des prix des carburants à la pompe et la décision des eurodéputés d'interdire la vente de véhicules neufs à motorisation thermique à horizon 2035.

Dans ce contexte à la fois complexe, incertain et volatil, comment les actifs français effectuent-ils désormais leurs trajets domicile-travail et leurs déplacements professionnels ?

« Les Français intègrent de plus en plus la dimension environnementale dans le choix de leur mobilité. Alors que les décisions gouvernementales et le contexte économique semblent favoriser, voire pousser à l'adoption accélérée de modes de déplacements électriques ou doux, il est intéressant de se pencher sur leur réelle place dans la mobilité des actifs français au quotidien », commente Stéphane Crasnier, Président-directeur général d'Alphabet France.

Les chiffres-clés du baromètre 2022

75% des actifs français utilisent une voiture dans le cadre de leurs trajets professionnels ou domicile-travail.

On compte **35% d'utilisateurs de modes de « transports doux »** classiques (marche à pied, vélo, trottinette) et 7% d'utilisateurs de modes de « transports doux » électriques (vélo à assistance électrique (VAE), trottinette électrique). **Comme en 2021, les transports en commun sont utilisés par 20% des sondés, un chiffre toutefois en baisse depuis 2018 (- 7 points).**

Le **manque de choix, l'autonomie et la rapidité** demeurent les principales raisons d'utilisation de la voiture dans le cadre des déplacements liés au travail.

La **distance moyenne des trajets domicile-travail** est de **20 kilomètres** et le **temps de trajet domicile-travail moyen** est de **25 minutes**. Ces tendances diffèrent néanmoins selon la région, la taille de l'agglomération et les zones – urbaine, rurale, mixte – dans lesquelles s'effectuent ces trajets.

Comme l'année dernière, **24%** des sondés estiment que la mobilité liée à leurs déplacements dans le cadre du travail **impacte négativement leur QVT** (qualité de vie au travail). 72% d'entre eux évoquent une perte de temps.

59% des actifs affirment avoir la possibilité de bénéficier de solutions de mobilité via leur entreprise. Parmi eux, **11% déclarent disposer d'un véhicule de fonction ou de service mis à leur disposition par leur entreprise**. Le **remboursement partiel des titres de transport en commun** reste la première solution de mobilité proposée et utilisée.

L'intérêt pour des bornes de recharge disponibles sur le site de l'entreprise pour voitures électriques et vélos à assistance électrique est en hausse légère mais constante. De même, **23% des sondés aimeraient pouvoir bénéficier d'un budget ou d'un forfait mobilité durable de la part de leur employeur**.

Face à l'augmentation des coûts liés à l'utilisation des véhicules motorisés (hausse des prix des carburants), **32% des personnes interrogées affirment avoir modifié leur manière de se déplacer**. Parmi elles, 58% utilisent désormais des « transports doux » : marche à pied (40%), vélo (24%), transports en commun (18%).

54% des personnes sondées souhaitent qu'à l'avenir leurs trajets et déplacements professionnels soient **plus économiques, 41% qu'ils soient plus écologiques**.

30% des actifs interrogés pensent que les véhicules thermiques resteront, en 2035, les plus utilisés.

ALPHABET

L'impact des trajets et des déplacements sur le bien-être au travail

La distance moyenne des trajets domicile-travail est de 20 kilomètres. Elle est inférieure ou égale à 20 kilomètres pour 62% des actifs sondés. 41% des sondés parcourent 10 kilomètres par semaine ou moins pour effectuer des déplacements professionnels, mais 20% égalent ou dépassent les 81 kilomètres hebdomadaires.

La durée moyenne par trajet domicile-travail est de 25 minutes. Elle est de 20 minutes ou moins pour 56% des répondants et dépasse les 30 minutes pour 24% des personnes interrogées. Seuls 10% des actifs français passent plus de 10 heures par semaine sur le chemin du travail.

Pour effectuer les trajets domicile-travail, 54% circulent majoritairement (14%) voire uniquement (40%) en zone urbaine, et 26% majoritairement (11%) voire uniquement (15%) en zone rurale. On remarque que 58% de ceux qui effectuent des trajets domicile-travail de 10 minutes ou moins circulent en majorité en zone urbaine. Les durées augmentent dès lors que les sondés partagent leur trajet entre zones urbaine et rurale.

Ces tendances diffèrent selon la région et la taille de l'agglomération. Parmi ceux effectuant des trajets de 10 minutes ou moins, 59% viennent d'agglomérations de moins de 100 000 habitants. Ils ne sont cependant que 11% à effectuer des temps de trajets aussi courts en région parisienne. Dans cette région, 35% des actifs interrogés passent 30 minutes ou plus par trajet.

Comme l'année dernière, **24%** des actifs sondés estiment que la mobilité liée à leurs déplacements dans le cadre du travail a un **impact négatif sur leur QVT (qualité de vie au travail)**. Parmi les désagréments relevés :

- **la perte de temps : 72%** (65% en 2021)
- le stress lié à une fréquentation accrue : 50% (comme en 2021)
- le manque de ponctualité : 42% (37% en 2021)
- le manque de confort : 32% (24% en 2021)
- le manque de linéarité : 21% (comme en 2021)

La voiture, toujours essentielle à la mobilité des actifs français ?

Le baromètre réalisé en 2017 par Alphabet France avec l'IFOP révélait que 81% des actifs français utilisaient **une voiture personnelle ou de fonction pour effectuer leurs trajets domicile-travail et leurs déplacements professionnels**. Ce chiffre a connu une baisse en 2018 (76%) et 2019 (72%). En 2020 et 2021, avec la crise sanitaire, la mobilité des Français a été marquée par un retour à l'utilisation de la voiture : cette proportion est remontée à 76%. **En 2022, ce chiffre se stabilise à 75%.**

ALPHABET

En parallèle, **la plupart des solutions de mobilité alternatives « douces » repartent à la hausse** après avoir enregistré une légère baisse les deux dernières années :

« Transports doux » classiques : 35% (33% en 2021 et 2020 ; 38% en 2019)

- Marche à pied : 28% (26% en 2021 et 2020 ; 31% en 2019)
- Vélo : 13% (12% en 2021 et 2020 ; 14% en 2019)
- Trottinette : 3% (2% en 2021 ; 1% en 2020 ; 2% en 2019)

« Transports doux » électriques : 7% (5% en 2021 et 2020 ; 6% en 2019)

- Vélo à assistance électrique : 4% (3% en 2021 et 2020 ; 4% en 2019)
- Trottinette électrique : 3% (2% en 2021, 2020 et 2019)

Comme l'année dernière, 20% des sondés déclarent utiliser les transports en commun pour effectuer leurs trajets domicile-travail ou leurs déplacements professionnels. Sans surprise, 81% d'entre eux viennent des grandes agglomérations.

Parmi les utilisateurs de voitures, 58% viennent d'agglomérations de moins 100 000 habitants.

Les grandes agglomérations font quant à elles la part belle aux deux et trois-roues motorisés : 65% de ceux utilisant un deux ou trois-roues thermique viennent d'agglomérations de 100 000 habitants et plus, tout comme 57% des conducteurs de deux ou trois-roues électriques.

C'est également dans les grandes agglomérations que se concentre la plus grande part d'adeptes de solutions de déplacement alternatives à la voiture comme la trottinette : 73%, le vélo : 57%, la trottinette à assistance électrique : 57%, le vélo à assistance électrique : 61%.

L'écologie et les économies au cœur de la mobilité des actifs français, mais aussi le manque de choix

Selon le mode de déplacement utilisé, les motivations diffèrent. Sans surprise, dans un contexte difficile marqué notamment par une hausse sensible du prix des carburants, les véhicules thermiques sont peu plébiscités pour leurs avantages économiques. D'autres modes de déplacements obtiennent en revanche les faveurs des actifs français parce qu'ils représentent une solution de mobilité peu coûteuse. Le **facteur économique** est ainsi mentionné par 54% des usagers des transports en commun, et par de nombreux utilisateurs de modes de « transports doux » classiques (45%) et électriques (40%).

Le **facteur écologique** est également important : il est mentionné par 42% des utilisateurs de modes de « transports doux » électriques, 44% des usagers des transports en commun et des

ALPHABET

modes de « transports doux » classiques, 29% des conducteurs de deux et trois-roues motorisés électriques et 27% de ceux qui utilisent une voiture électrique.

À noter que plusieurs personnes interrogées indiquent que leur mode de déplacement est lié à la **non-possibilité d'adopter des solutions alternatives plus appropriées**. C'est notamment le cas pour 45% des utilisateurs de voitures à motorisation thermique, 29% des utilisateurs de voitures à motorisation électrique ou hybride et 18% des utilisateurs de transports en commun.

Le rôle des entreprises dans la mobilité de leurs collaborateurs

59% des actifs interrogés déclarent bénéficier, via leur entreprise, de solutions et/ou de services de mobilité permettant d'améliorer leur qualité de vie au travail.

Pour 52% de ces actifs, **l'économie financière représente le principal avantage, un chiffre en hausse notable** par rapport à 2020 (43%). Viennent ensuite :

- le confort et le bien-être : 32%
- le gain de temps lié à la diminution du temps de trajet : 24%
- la diminution du stress et le gain de sérénité : 22%
- la sensation de contribuer à réduire la pollution : 21%

11% des actifs qui bénéficient de solutions de mobilité via leur entreprise précisent disposer d'un **véhicule de fonction ou de service mis à leur disposition par leur employeur. 21% des actifs sondés aimeraient en bénéficier ou continuer d'en bénéficier.**

20% bénéficient d'un **remboursement des frais kilométriques**, au réel (9%) ou forfaitaire (11%). **Le remboursement des frais kilométriques reste néanmoins la seconde solution proposée par les entreprises et utilisée par les travailleurs pour accompagner leur mobilité, mais aussi la plus souhaitée** : 38% des personnes interrogées aimeraient que leur entreprise propose cette solution ou qu'elle continue à la proposer. Un résultat qui confirme la préférence des actifs français pour les déplacements en voiture, ou tout au moins leur nécessité.

28% des actifs interrogés ont déjà pratiqué ou pratiquent le covoiturage dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail. 44% des non-pratiquants se montrent intéressés par cette pratique. **6%** (4% en 2021 et 2020) utilisent actuellement, grâce à leur entreprise, un **système de mise en relation entre salariés effectuant le même trajet permettant de pratiquer le covoiturage**, et 9% aimeraient en bénéficier ou continuer d'en bénéficier.

L'intérêt pour les bornes de recharge des voitures électriques sur le lieu de travail est en hausse légère mais constante depuis 2020. Les utilisateurs sont désormais 7% (6% en 2021 ; 4% en 2020), et cette solution est souhaitée par 12% des répondants (10% en 2021). De même

ALPHABET

pour **les bornes de recharge pour vélos à assistance électrique**, utilisées par 4% des sondés cette année, contre 2% les deux dernières années.

Les espaces de stationnement pour deux-roues connaissent également une croissance importante : 16% des sondés ont désormais accès à ces espaces pour les vélos (12% en 2021 ; 3% en 2020), et 12% pour les deux et trois-roues motorisés (7% en 2021 ; 9% en 2020).

24% des sondés dont l'entreprise propose au moins une solution de mobilité bénéficient du **remboursement des titres de transports en commun**, partiel (19%) ou intégral (5%).

Comme les années précédentes, **il s'agit de la première solution proposée par les entreprises et utilisée par les travailleurs pour accompagner leur mobilité**. 24% aimeraient en bénéficier ou continuer d'en bénéficier (21% en 2021 ; 26% en 2020).

Enfin, on note que **si seulement 6% des sondés affirment aujourd'hui bénéficier d'un budget ou d'un forfait mobilité, ils sont 23% à souhaiter y avoir accès**.

L'impact de l'actualité sur la mobilité d'aujourd'hui et de demain

Depuis le début de l'année, les automobilistes enregistrent une hausse des prix des carburants à la pompe. Face à cette augmentation des coûts liés à l'utilisation des véhicules motorisés, **32% des personnes interrogées affirment avoir modifié leur manière de se déplacer** pour se rendre au travail ou pour effectuer leurs trajets professionnels.

Parmi elles, 10% utilisent désormais une voiture électrique, ce qu'elles ne faisaient pas auparavant ; 6% se sont dirigées vers l'E85, 15% vers les « transports doux » électriques (vélo à assistance électrique : 9%), et 58% vers les « transports doux » classiques : marche à pied (40%), vélo (24%), transports en commun (18%). 12% pratiquent dorénavant le covoiturage.

En juin 2022, les eurodéputés ont voté l'interdiction de la vente des véhicules neufs essence et diesel à partir de 2035. Pourtant, **30% des actifs interrogés pensent que les véhicules thermiques** (acquis avant cette date butoir) **resteront, en 2035, les plus utilisés** pour effectuer les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels.

Ils sont **25% à imaginer une majorité de véhicules électriques, 24% à croire en une majorité de véhicules hybrides**. L'hydrogène obtient 7% des suffrages et le gaz 2%.

Enfin, 9% pensent que les déplacements professionnels et les trajets domicile-travail seront abandonnés en faveur du full télétravail.

ALPHABET

85% des personnes sondées souhaitent au moins une évolution concernant leurs trajets professionnels dans les années à venir. Sans surprise, **la volonté d'effectuer des trajets plus économiques est mentionnée par 54% des répondants, suivie par l'envie de réaliser des trajets plus écologiques : 41%**, plus rapides : 34%, moins fréquents : 26%.

Méthodologie | Étude en ligne réalisée par l'IFOP pour Alphabet France du 1 au 9 septembre 2022 auprès de 1003 Français actifs de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'individu, région et taille de l'agglomération).

À propos d'Alphabet

Chaque jour, les équipes Alphabet s'investissent auprès des responsables d'entreprise pour trouver, mettre en place et maintenir les solutions de mobilité les mieux adaptées à leur organisation et à leurs collaborateurs. Leur volonté est de leur apporter un regard complet sur la mobilité de leur entreprise prenant en compte les aspects financiers, économiques et fiscaux, la réglementation et ses évolutions, la RSE, la sécurité, le bien-être de leurs salariés, leur marque employeur. Leur ambition est de s'inscrire avec chacun de leurs partenaires dans une démarche qualitative de partenariat solide et durable.

Filiale du BMW Group, Alphabet est présent dans 33 pays et accompagne quotidiennement 700 000 conducteurs de véhicules particuliers et utilitaires légers de toutes marques, dont 100 000 en France. Pour suivre les actualités d'Alphabet France en temps réel : [site internet](#) · [LinkedIn](#) · [Facebook](#) · [Twitter](#) · [Instagram](#)

Contacts presse | Open2Europe

Sarah Ousahla - s.ousahla@open2europe.com - +33 (0)1 55 02 15 31
Camille Iparraguirre - c.iparraguirre@open2europe.com - +33 (0)1 55 02 15 29